

LA CONSECRATION DE S. G. MGR SINNOTT

Le 21 septembre, en la fête de saint Mathieu, S. G. Mgr Alfred-A. Sinnott, archevêque élu de Winnipeg, a reçu la consécration épiscopale des mains de S. E. Mgr P.-F. Stagni, O. S. M., délégué apostolique. La cérémonie a eu lieu à Ottawa dans la chapelle de la Délégation. Les évêques assistants consécrateurs étaient S. G. Mgr C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, et S. G. Mgr J.-T. McNally, évêque de Calgary.

Comme la cérémonie était strictement privée, seuls quelques parents et amis étaient présents à la consécration et au dîner qui eut lieu à la Délégation.

Heureux et fécond épiscopat au nouvel archevêque.

LA BENEDICTION DE L'ECOLE INDIENNE
DE CROSS LAKE

Le 3 septembre 1916 demeurera une date mémorable pour le vicariat apostolique du Keewatin et en particulier pour la mission de Cross Lake. Ce jour-là a eu lieu avec une solennité inaccoutumée dans ces lointaines régions indiennes la bénédiction de la nouvelle école-pensionnat de cette localité. Elle a été construite, sous la direction du R. P. Eugène Lecoq, O. M. I., aux frais du gouvernement fédéral qui, comme on le sait, prend soin des sauvages des réserves comme d'enfants en tutelle. Par divers traités conclus avec les différentes tribus, celles-ci ont renoncé, moyennant une compensation modique, presque nominale, aux immenses territoires qu'elles possédaient en qualité de premiers occupants. Le gouvernement britannique s'est toujours montré soucieux de la reconnaissance de ces titres des Indiens. C'est une justice qu'il convient de lui rendre.

Ces écoles-pensionnats pour les enfants indiens des deux sexes sont demeurées officiellement confessionnelles. Ce sont les seules écoles séparées qui survivent au Manitoba, ancien et nouveau. Heureusement qu'elles sont en dehors de l'atteinte de notre gouvernement provincial qui, sous prétexte de les rendre *nationales*, les aurait soumises au régime néfaste et anticonstitutionnel inauguré en 1890. Ces écoles sont le grand moyen d'éducation des enfants sauvages dont se servent les Missionnaires Oblats dans l'Ouest canadien. De fait, ils ont la direction de toutes les écoles catholiques indiennes de nos provinces et des territoires du Nord-Ouest. Ils sont puissamment secondés dans cette œuvre d'importance vitale par les Rdes Sœurs Grises de Montréal, qui, de tous temps, ont été leurs infatigables collaboratrices. D'autres communautés canadiennes-françaises partagent avec